

INFORMATIONS PRATIQUES concernant les deux cimetières de Saint Germain Nuelles

La commune de Saint Germain Nuelles dispose de deux cimetières situés :

- dans le bourg de Saint Germain. Il est composé de sépultures et d'un site cinéraire (cavernes et un jardin du souvenir).
- dans le bourg de Nuelles. Il est composé de sépultures et d'un site cinéraire (columbarium et un jardin du souvenir).

Démarches à suivre pour la déclaration de décès

Le décès doit être constaté par un médecin qui délivre un certificat de décès.

Cette déclaration est obligatoire et doit être faite, auprès de la Mairie de la commune où le décès est survenu, dans les 24 heures qui suivent sa constatation (hors week-end et jours fériés).

Qui peut déclarer le décès ?

Toute personne peut déclarer un décès, elle doit être en mesure de donner les renseignements les plus exacts et complets sur l'État civil du défunt.

En cas d'appel à une entreprise de pompes funèbres, celle-ci peut se charger des démarches.

- **Quelles pièces sont nécessaires ?**

le certificat de décès délivré par le médecin

toute autre pièce que possède le déclarant : le livret de famille du défunt, carte d'identité du défunt, acte de naissance ou de mariage.

Je dois faire face au décès d'un proche : retrouver tous les informations sur **service-public.fr**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16507>

Tarifs des concessions funéraires applicables:

| | | |
|------------------------|----------------------------|---------|
| Vacation funéraire | | 20,00€ |
| Sépulture | Concession 15 ans simple | 150,00€ |
| | Concession 30 ans simple | 300,00€ |
| | Concession 15 ans double | 300,00€ |
| | Concession 30 ans double | 600,00€ |
| Jardin du souvenir | | Gratuit |
| Columbarium ou caverne | Concession urne 15 ans | 120,00€ |
| | Concession urne 30 ans | 240,00€ |
| | Plaque caverne St Germain | 145,37€ |
| | Plaque columbarium Nuelles | 130,00€ |

Pour une inhumation dans un des cimetières de Saint Germain Nuelles ou toute autre information, vous pouvez contacter la mairie :

- Tél : 04 74 01 23 07
- Email : accueil@mairie-sgn.fr
- Fax : 04 74 01 25 68